// 270

SANNOIS MAG

// DÉCEMBRE 2020

MENSUEL MUNICIPAL DE LA VILLE

www.ville-sannois.fr

PÉRISCOLAIRE // P 9
UN POULAILLER
DANS L'ÉCOLE HENRI DUNANT

SPÉCIAL COVID-19 // P 10-11
INFORMATIONS
UTILES ET NÉCESSAIRES

QUARTIERS // P 14
NOUVEAUX CONSEILS
DE QUARTIER

AGENCE DE LA GARE
GESTION ET LOCATION

SPÉCIALISTE
EN GESTION LOCATIVE
DEPUIS PLUS DE 40 ANS
GARANTIE LOYER IMPAYÉ

SÉCURISEZ VOTRE PATRIMOINE : PROFITEZ DE NOTRE EXPERTISE, NOUS VOUS OFFRONS UNE ÉTUDE PERSONNALISÉE SOUS 24 HEURES.

25 bd Charles de Gaulle
95110 SANNOIS
☎01 39 81 20 66
contact-agencedelagare@orange.fr
Ouvert du lundi au samedi

CERBAT
FENETRES-PORTES-VOLETS

PVC
ALU
BOIS

139 ter Bd. Charles de Gaulle - Sannois
01 39 82 06 89
www.cerbat.fr

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

L'aide
à domicile
sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées

Aide à l'autonomie
Aide aux repas
Accompagnements
Aide ménagère

01 84 27 06 85

13 Les Maradas Verts
95300 Pontoise

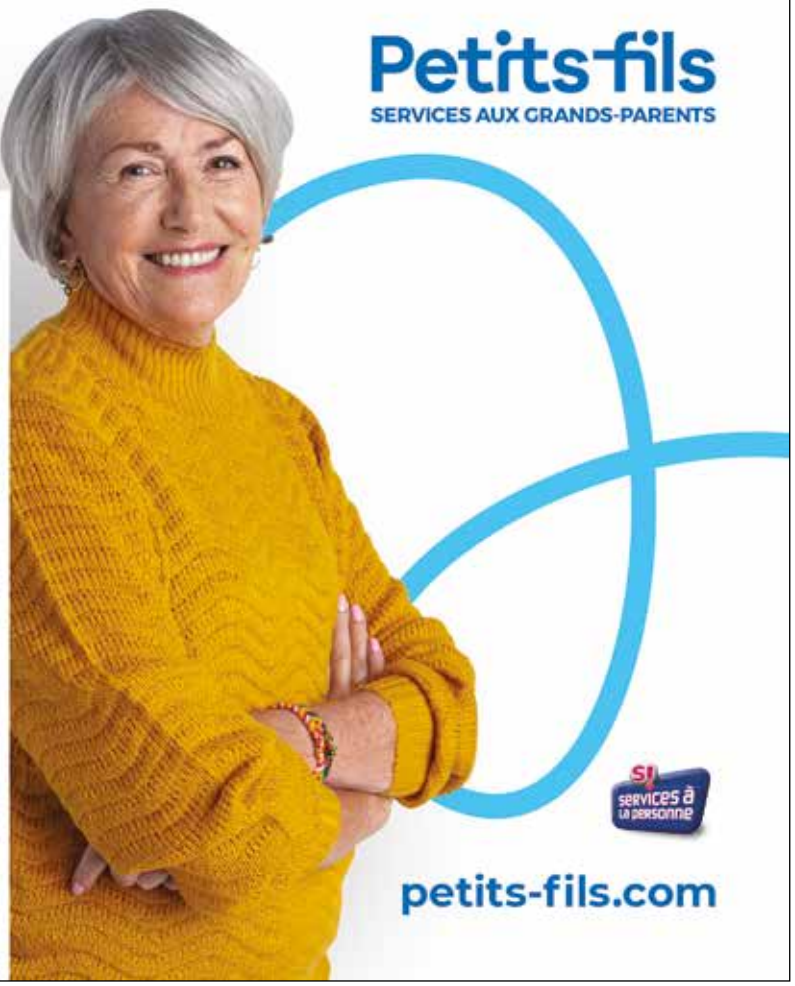

SP services à la personne

petits-fils.com

L'évolution incertaine du virus de la Covid-19 peut amener à bouleverser la vie de la collectivité.
Pensez à rester toujours bien informés via **www.ville-sannois.fr**
ou la page **Facebook ville de Sannois**.

SOMMAIRE

PÊLE-MÊLE // P 4-5
RETOUR EN IMAGES

ACTUS // P 6-7
RETROUVEZ LES ACTUALITÉS DU MOIS

JEUNESSE // P 8
UNE JEUNESSE À L'ESPRIT « GREEN »

PERISCOLAIRE // P9
UN POULAILLER DANS L'ÉCOLE HENRI DUNANT

SPÉCIAL COVID-19 // P 10-11
INFORMATIONS UTILES ET NÉCESSAIRES

CULTURE // P 12
LES INFORMATIONS CULTURELLES

PORTRAIT // P 13
- L'OSS TENNIS-SQUASH-BADMINTON-PADEL
- LE CAC SANNOIS : CINÉMA ET VIDÉO COMME DES PROS

QUARTIERS // P14
LA VOIX DES QUARTIERS

EN BREF // P 15
- VAL PARISIS EMPLOI S'INSTALLE DANS LA GARE D'ERMONT - EAUBONNE
- LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ PROCHES DE CHEZ VOUS

INSTANTANÉ // P 16
LA PHOTO DU MOIS

PRATIQUE // P 17
VIE COMMUNALE

TRIBUNES // P 18
EXPRESSION DES DIFFÉRENTS GROUPES

ÉDITEUR / MAIRIE DE SANNOIS
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION // BERNARD JAMET
RÉDACTEUR EN CHEF // BARBARA ZERBIB
RÉDACTION & PHOTOGRAPHIE // BARBARA ZERBIB, LAMIA HADJADJ, CORINNE GORDET, MARINE AMOSSÉ ET MATHIEU AUCHER (KALÉIDO)
CONCEPTION & RÉALISATION // RDVA // DOMONT // 01 39 90 10 00 // WWW.RDVA.FR
IMPRESSION // RPS REPRO // SAINT-GRATIEN // 01 39 59 24 47 // WWW.RPS-IMPRIMERIE.FR
RÉGIE PUBLICITAIRE // CITHÉA // 01 53 92 09 00 // CONTACT@CITHEA.COM
DISTRIBUTION // SOCIÉTÉ CHAMPAR // 01 34 07 12 54 // JCHUBLER@CHAMPAR.COM
SITE INTERNET // www.ville-sannois.fr
DÉPÔT LÉGAL // décembre 2020 // 12500 ex

SANNOIS
www.ville-sannois.fr

PEFC 10-31-1093 / Certifié PEFC / pefc-france.org

// BERNARD **JAMET** *VOTRE MAIRE*

CHÈRES SANNOISIENNES, CHERS SANNOISIENS,

« *Ne te demande pas ce que ton pays peut faire pour toi, demande ce que tu peux faire pour ton pays* ».

Cette phrase prononcée par John Fitzgerald Kennedy, au détour de son discours d'investiture, le 20 janvier 1961, n'a jamais été autant d'actualité.

Devant les défis que le XXIème siècle nous lance, la tentation est grande, pour chacun d'entre nous, de compter toujours davantage sur nos institutions pour les relever.

Loin de moi l'idée de minimiser l'importance des grands services de l'État.

L'école, la défense nationale, la police, la justice, le corps médical restent et resteront toujours la charpente forte sur laquelle prospère notre devise républicaine.

Mais, ce sont aussi les actions et les comportements individuels qui donnent à la liberté, à la fraternité et à l'égalité, leur saveur, celle de l'engagement de quelques-uns pour finalement sceller le destin commun de toute une population.

À cet égard, je veux saluer et remercier tous les parents d'élèves qui nous ont permis de maintenir un service de qualité dans nos restaurants scolaires alors que la crise COVID réduisait les effectifs de nos équipes d'animateurs et d'encadrants.

En reprenant leurs enfants durant la pause méridienne, malgré leurs obligations dues au télétravail, ils ont, par cet acte citoyen, soulagé le travail difficile effectué par nos agents.

Ils ont aussi facilité grandement le respect des gestes de distanciation imposés aux membres des équipes éducatives et aux élèves.

Par-delà l'effort demandé aux familles, avec mes adjointes Marie-Claude Brulé et Séverine Campagne, et les services de la ville, nous avons noué, avec les représentants de parents d'élèves, un dialogue que j'espère fructueux.

Il s'agit, dès lors, d'élaborer ensemble une convention qui déterminera les engagements communs des bénévoles et des institutionnels pour mettre en place des solutions qui maintiennent au plus haut l'efficacité du service public au sein de nos écoles, en période de pandémie.

Comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, de nombreux Sannoisiens, par leur comportement citoyen, contribuent efficacement à la qualité de la vie dans notre cité.

À l'approche de l'hiver, permettez-moi d'avoir une pensée particulière pour toutes celles et ceux qui décorent et mettent en lumière leur maison ou leur appartement.

Et si nos agents municipaux dont je salue l'engagement et l'abnégation font beaucoup pour les Sannoisiennes et Sannoisiens, à l'instar du vœu du président Kennedy, je sais combien nos concitoyens aiment, embellissent notre ville et oeuvrent ainsi pour elle.

Que cet engagement, qu'il soit institutionnel ou citoyen, illumine notre quotidien et nous réchauffe le cœur.

Je vous souhaite de vivre pleinement, en famille, dans la chaleur de votre foyer, cette belle fête de Noël et qu'au pied du sapin, parents et enfants savourent le bonheur de l'affection partagée.

Bonnes fêtes à toutes et tous.

Bernard JAMET
Maire de Sannois

21|10

Hommage à Samuel Paty. Le maire et le conseil municipal ont rendu hommage à Samuel Paty sur le parvis de l'hôtel de ville. Après la sirène, Bernard Jamet, maire de Sannois, a prononcé un discours en l'honneur du professeur. Une minute de silence a ensuite été observée, suivie de *La Marseillaise* entonnée par les Sannoisiens.

Du 19 au 23|10

Stages à la MLA. Des ateliers de cinéma d'animation, mosaïque et marionnettes ont eu lieu à la maison des loisirs et des arts. Le court-métrage d'animation réalisé est disponible sur notre chaîne YouTube ville de Sannois.

24|10

Journée vélo. En partenariat avec l'association Bicyclaide, la ville organisait une journée d'animation autour du vélo avec le soutien de l'Agence nationale de la cohésion des territoires et la préfecture du Val-d'Oise.

Au programme, plusieurs animations à destination des enfants et des parents : parcours ludique, atelier vélo-école, atelier de réparation et d'entretien du vélo à destination des parents et des adolescents. Portée par la police municipale, cette animation s'inscrivait dans la continuité des actions de sécurité routière menées dans les écoles.

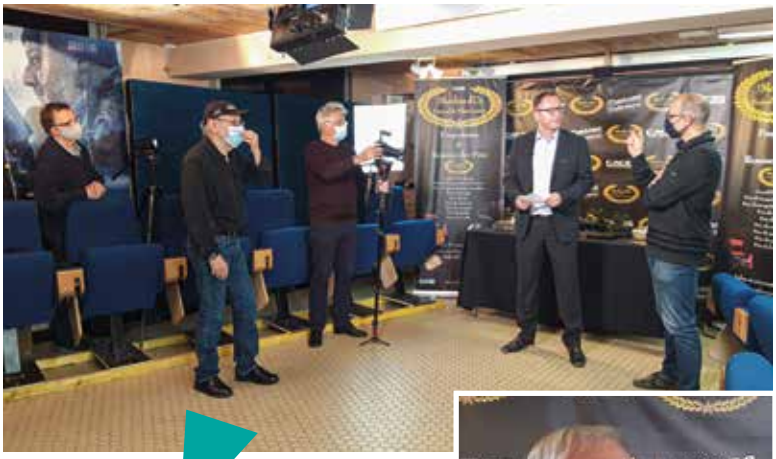

24|10

Festival de courts-métrages. La remise des prix du festival *Les Moulins d'Or* a eu lieu, en présence de Christophe Blanchard, directeur du festival, et de Philippe Malouet, président du jury, dans les locaux du CAC Sannois.
Le prix de la ville de Sannois a été décerné au film *Leaving to live* de Daniel Rodrigues et a été remis par Claude Williot, 1er adjoint au maire. Le prix d'interprétation masculine a été remis à Bamar Kane par David Corceiro, député du Val-d'Oise, pour le film *Il y a quelqu'un chez nous*. Le Moulin d'or a été attribué à *Pipo et l'amour aveugle* de Hugo Le Gourrierec.

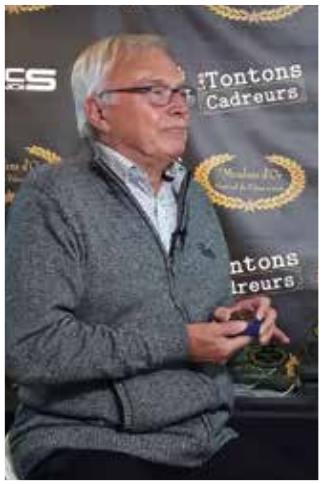

24, 27 et 29|10

Festival des P'tites oreilles. Écourté en raison du confinement, le festival des P'tites oreilles a, malgré tout, permis aux enfants de profiter d'un conte musical à la médiathèque, de réaliser des instruments de la mer et de participer à un atelier d'observations auditives et visuelles à la maison des loisirs et des arts, le tout sur le thème de la mer.

3|11

Lutte contre la fracture numérique. Bernard Jamet, maire de Sannois et Claude Williot, 1er adjoint au maire, ont participé à la remise de 18 ordinateurs portables à des élèves du lycée nature et services Saint-Jean Apprentis d'Auteuil par les groupes Thales et Econocom en présence de la directrice, Dominique Lelong-André, et de David Corceiro, député du Val-d'Oise.
Cette action a pour but de lutter contre la fracture numérique auprès des jeunes, notamment pendant cette période difficile de crise sanitaire.

11|11

Devoir de mémoire. La commémoration du 102ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 s'est tenue en comité restreint en raison de la crise sanitaire. Un dépôt de gerbes a eu lieu au monument aux morts du square Jean Mermoz, en présence de Bernard Jamet, maire de Sannois, des élus de la ville, des associations des anciens combattants, de Coline Olivier, représentante de David Corceiro, député du Val-d'Oise, de Marie-Evelyne Christin, vice-présidente du conseil départemental du Val-d'Oise et de Yanick Paternotte, maire honoraire de Sannois et président du comité local de la Légion d'honneur.

La vidéo de cette cérémonie est à voir sur la page Facebook de la ville

COVID-19 : MANIFESTATIONS ANNULÉES

Face à la situation inédite liée à la crise sanitaire de la Covid-19, nous sommes contraints de vous annoncer que **les festivités de fin d'année (marché de Noël, animations...)** n'auront pas lieu cette année.

CCAS

ANIMATIONS SENIORS

DES PANIERS GARNIS DE NOËL POUR LES SENIORS

Les fêtes de fin d'année sont des moments de partage et de solidarité. Malheureusement, la crise sanitaire que nous traversons nous empêche de nous réunir lors du traditionnel repas des seniors, pour partager ces instants si conviviaux. C'est pourquoi, la municipalité et le CCAS tiennent à vous apporter un peu de chaleur, notamment avec la distribution de paniers garnis de Noël, **livrés à votre domicile par les agents des services municipaux et les élus.**

La distribution de ces paniers aura lieu du lundi 7 au vendredi 18 décembre.

POUR LES SANNOISIENS DE PLUS DE 65 ANS.

SUR INSCRIPTION - RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DU CCAS AU 01 39 98 35 00

LE SAC DE NOËL

Les traditions de nos régions

La ville de Sannois, sous l'impulsion du service culturel, propose aux habitants de la résidence autonomie Maurice Utrillo, de découvrir ou redécouvrir les traditions régionales de Noël. Livret de recettes, memory, mots croisés, conte, sachet de blé de la sainte-Barbe, boîte à senteurs, boîte à gouter et carte de Noël écrite et décorée par des enfants agrémenteront ce sac de Noël.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
26-28, AVENUE DAMIETTE
TÉL. 01 39 98 35 00

TELETHON

- **Faire un don à l'association Une Année pour 30 heures**
  ENVOYEZ UN CHÈQUE À LORDRE DE L'AFM-TÉLÉTHON À L'ASSOCIATION UNE ANNÉE POUR 30 HEURES.
  10 TER, AVENUE ANDRÉ LE GOAS
- **Aidez l'AFM-Téléthon !**
  Avec le don en ligne ou par prélèvement automatique, soutenez l'AFM toute l'année.
  VENDREDI 4 ET SAMEDI 5 DÉCEMBRE, FAITES UN DON AU 36 37 OU SUR TELETHON.FR
- **Vente du vin de Sannois au marché**
  Dimanche 6 décembre de 9h à 13h, le vin de Sannois offert par la mairie pour le Téléthon, sera vendu par l'association Une Année pour 30 heures au profit de l'AFM.
  HALL DU MARCHÉ
  10 € LA BOUTEILLE /25 € LES TROIS.
- **Collecte de piles et bouchons**
  Dimanche 6 décembre, l'association Accueil. Biffins. Collecteurs récoltera bouchons et piles au profit du Téléthon.
  PLACE DU MARCHÉ

INSTALLATION D'ABRIS COUVERTS POUR VÉLOS

En complément de la dotation gratuite de kits de sécurité à destination des cyclistes sannoisiens (dont nous vous parlions dans le Sannois mag d'octobre) et dans la continuité de la politique menée en faveur des déplacements doux et cyclables, la ville de Sannois s'engage, à présent, dans l'installation d'abris couverts et sécurisés pour permettre le stationnement des vélos.

La première phase de ce projet va permettre d'implanter des arceaux sécurisés (esplanade de la gare) et des abris couverts (hôtel de ville, square Ribot et palais des sports Jean-Claude Bouttier) sur le territoire sannoisien.

Ces aménagements, déployés en suivant l'axe gare - boulevard Charles de Gaulle - boulevard Gambetta, se font en cohérence avec le schéma stratégique cyclable de la Communauté d'agglomération Val Parisis.

QUAND NOËL APPORTE UN PEU DE CHALEUR

Lumières et décorations dans la ville

Avec l'approche des fêtes de fin d'année, la ville s'est vêtue d'apparats pour émerveiller les yeux des habitants et divertir les enfants. Cette année, la municipalité a redoublé de créativité, de lumières et de sapins dans la ville. Plusieurs rues et boulevards sont illuminés de décorations de Noël jusqu'à mi-janvier.

L'hôtel de ville, le musée Utrillo et le centre Cyrano brillent de mille feux grâce à leur rideau de lumières qui recouvre leur façade. Quant au parvis, il regorge de sapins et un spot lumineux extérieur projette une pluie de lumière.

Les autres quartiers de la ville ne sont pas en reste : le service des espaces verts a installé des sapins à différents endroits de la ville (devant les écoles Emile Roux, Gaston Ramon et Pasteur, à l'entrée du mail Paul Verlaine et sur le parvis de la gare).

Concours de décorations de Noël

Et si, vous aussi, vous preniez part à la magie de Noël en décorant vos fenêtres, jardins et halls d'immeuble de guirlande et motifs lumineux ? Pour vous y encourager la mairie reconduit son concours de décorations avec plusieurs catégories : maisons et jardins, fenêtres et balcons, halls d'immeuble.

Pour participer, il suffit d'envoyer une photo de vos décorations à l'adresse mail viedesquartiers@sannois.fr avant le samedi 19 décembre. Plus d'informations à venir sur www.ville-sannois.fr et sur nos réseaux sociaux.

Boîte aux lettres du Père Noël

Retrouvez la boîte aux lettres du Père Noël à l'accueil de l'hôtel de ville dès le mardi 15 décembre.

PROFITEZ DE CES BEAUX DÉCORS POUR NOUS ENVOYER VOS PLUS BELLES PHOTOS DE LA VILLE SUR COMMUNICATION@SANNOIS.FR OU SUR INSTAGRAM AVEC #SANNOISMAVILLE

REPORT DU RECENSEMENT DE LA POPULATION 2021 À 2022

Dans le contexte d'épidémie de la Covid-19 que nous connaissons et après une large concertation, **l'INSEE a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022.**

Les conditions ne sont, en effet, pas réunies pour réussir une collecte de qualité. La collecte sur le terrain de l'enquête de recensement entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants; même si ceux-ci sont courts et limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire, quelle que soit son évolution d'ici à fin janvier 2021.

L'INSEE continuera à calculer et publier une actualisation annuelle de la population légale de chaque commune. Chaque année, ces actualisations sont calculées à partir d'une combinaison de plusieurs sources (enquête terrain complétée de sources administratives dans les communes de moins de 10 000 habitants ou du répertoire d'immeubles localisés (RIL) dans les communes de plus de 10 000 habitants). À titre exceptionnel, ces méthodes seront légèrement adaptées : les travaux méthodologiques déjà réalisés montrent une bonne qualité des résultats produits. Cette solution ne peut toutefois pas être répétée plusieurs années de suite.

PLUS D'INFOS: WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR

DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS SAPINS

DU LUNDI 28 DÉCEMBRE AU VENDREDI 22 JANVIER

Comme tous les ans, la ville de Sannois organise une opération de ramassage des sapins en janvier. Une fois collectés, ces derniers seront ensuite broyés par le service des espaces verts pour servir de paillage aux massifs, permettant ainsi de limiter les apports en eau, la repousse de mauvaises herbes et l'apparition de parasites.

Points de collecte des sapins :

- **Quartier centre-ville :** devant le n°25 rue de la Pointe-Robert.
- **Quartiers centre-ville et Voltaire :** dans le square Jean Mermoz, côté allée Mermoz.
- **Quartier du moulin / Bel Air :** à proximité de l'école maternelle Émile Roux, rue Romain Rolland / sur le parking au pied de la vigne, rue du Puits Gohier / sur le parking du cimetière, rue de la Horionne.
- **Quartier gare et Pasteur :** sur le parking de la rue du Sergent Guignot, le long de la voie ferrée.
- **Quartier Loges / Gambetta :** sur le parking place du Poirier-Baron.
- **Quartier Les Carreaux / Gaston Ramon :** à l'angle de l'avenue de Lattre de Tassigny et de la rue des Vignerons.
- **Quartier Pasteur :** rue des Tartres, à l'angle de la rue des Lilas.

Attention ! Les sapins floqués ne doivent pas être déposés dans ces enclos. Ils sont à jeter dans des sacs à sapin aux ordures ménagères.

ENFANCE/JEUNESSE

LES NOUVEAUX FONCTIONNEMENTS DES CENTRES DE LOISIRS LES MERCREDIS ET PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Actuellement, vos enfants sont accueillis sur les centres de Gaston Ramon, Belle Étoile, Henri Dunant et l'Orangerie les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Quand les travaux des écoles Pasteur et Gambetta seront terminés, ces organisations évolueront : les mercredis, les enfants seront accueillis sur ces deux nouveaux centres mais également sur ceux de l'Orangerie et Henri Dunant.

En ce qui concerne les périodes de vacances scolaires, les enfants seront accueillis uniquement sur les centres de Pasteur et Gambetta.

Il sera alors possible, comme pour les activités périscolaires, de faire les réservations jusqu'à la fin de l'année scolaire.

NOUVEAUTÉ DANS LES ÉCOLES

Les écoliers sannoisiens peuvent désormais recycler leurs instruments d'écriture !

Depuis plusieurs années, la ville de Sannois adhère à la brigade des instruments d'écriture, Terracycle, qui travaille en partenariat avec des marques nationales et internationales pour organiser la collecte et le recyclage des déchets non recyclés au préalable. Ainsi, la ville met à disposition des bornes dans différents équipements publics (hôtel de ville, médiathèque...).

Pour aller plus loin dans cette démarche éco-responsable, des bornes de recyclage d'instruments d'écriture sont désormais à disposition dans toutes les écoles de la ville. Ce programme permet de collecter des fonds en échange de stylos, surligneurs, correcteurs...

Tous les fonds collectés seront versés à la caisse des écoles de Sannois.

PLUS D'INFOS : WWW.TERRACYCLE.COM OU SERVICE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU 01 39 98 20 74

SCOLAIRE

RENTRÉE SCOLAIRE 2021

Les inscriptions scolaires auront lieu du 4 janvier au 12 février 2021 pour les enfants nés en 2018 et les nouveaux inscrits. Ne pas oublier : un justificatif de domicile, le livret de famille et le carnet de vaccinations de l'enfant seront nécessaires pour réaliser l'inscription.

INSCRIPTIONS SUR RENDEZ-VOUS AU SERVICE SCOLAIRE À PARTIR DU 1ER DÉCEMBRE AU 01 39 98 20 70.

NOUVEAU CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL POUR 2021

Le quotient familial doit être mis à jour avant la **fin du mois de janvier 2021**. Son calcul se fait via le portail famille ou auprès du service éducation avec le dernier avis d'imposition et le dernier relevé mensuel des prestations CAF perçues (si vous ne percevez pas de prestations, un courrier sur l'honneur vous sera demandé). Sans cette mise à jour, la tranche A sera automatiquement appliquée.

ENSEMBLE, TOUJOURS PLUS CONNECTÉS

La ville de Sannois est sur Instagram

Instagram est une application, un réseau social et un service de partage de photos et de vidéos. Allez découvrir notre page ; vous y trouverez de l'information et de belles photos de notre ville !

Suivez-nous sur @villedesannois et partagez vos photos avec #sannoismaville. Nous reposterons vos photos sur notre compte Instagram !

UNE JEUNESSE À L'ESPRIT « GREEN »

On les savait de plus en plus sensibles à la sauvegarde de la planète. À Sannois, une douzaine de jeunes de 11 à 17 ans, de l'espace Éliane Chouchena, l'a prouvé en s'investissant sur le thème de l'environnement, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Encadrés par Virginie Frot, la référente de l'espace jeunes Chouchena du centre social, et d'Élodie El Fakhar, l'animatrice, ils ont imaginé et conçu, au cours de l'année, plusieurs actions autour de l'écologie, de la déforestation et du recyclage. Cet été, ils ont notamment créé des boîtes de tri afin de permettre aux usagers de la salle polyvalente de l'espace Éliane Chouchena de trier leurs déchets. Fortement marqués par les images des incendies de la forêt amazonienne, les jeunes ont également choisi de se mobiliser pour les conséquences de la déforestation en réalisant une grande affiche, actuellement exposée au centre social.

ÉCO-GESTES

D'autres actions ont été entreprises par les jeunes comme la collecte de bouchons en plastique au profit de l'association Les bouchons d'amour ou bien encore l'organisation de jeux pour les familles du centre social, à l'image du loto des éco-gestes, organisé le 17 octobre dernier. « *Grâce à ce projet, les jeunes ont acquis de nouvelles connaissances et surtout appris à échanger et à travailler ensemble* » se félicite Virginie Frot.

Pour récompenser leur investissement, ils ont pu participer à un séjour de trois jours au Futuroscope, du 22 au 24 octobre derniers. Ce fut l'occasion de découvrir ce parc de loisirs tout en continuant à développer leurs connaissances sur la préservation de la planète. Pour 2021, les jeunes de l'espace Éliane Chouchena ont choisi, cette fois, de travailler autour de la culture en s'appuyant sur les ressources locales comme l'EMB, le moulin, la maison des loisirs et des arts ou encore le centre Cyrano et la médiathèque.

Arbre à vent du Futuroscope

ESPACE ÉLIANE CHOUCHENA
11-13, RUE DES LOGES - TÉL. 01 34 13 41 09

LE MOT DE L'ÉLUE

SÉVERINE
CAMPAGNE

ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE À LA JEUNESSE, À LA RÉUSSITE CITOYENNE ET AU PÉRISCOLAIRE

Avec la création du centre social et de son antenne jeunesse, un des objectifs principaux est de contribuer à la participation citoyenne et à l'implication des habitants. C'est chose faite. Lors d'échanges avec les jeunes, il est ressorti des propositions et une réflexion commune autour de la thématique de la protection de l'environnement. Ils se sont mobilisés et fortement impliqués dans ce projet et ce n'est que le début. Pour 2021, une nouvelle thématique autour de la culture sera instaurée. Il me tarde de voir le fruit de leur travail commun. Bravo à la jeunesse sannoisienne !

ANTI-GASPILLAGE : UN POULAILLER DANS L'ÉCOLE HENRI DUNANT

Sous l'impulsion du service jeunesse et du directeur de l'accueil de loisirs,, un poulailler a été installé dans la cour de l'école élémentaire Henri Dunant.

Ce projet a vu le jour suite au diagnostic effectué par le syndicat Emeraude concernant le gaspillage alimentaire sur l'ensemble du territoire. L'association Eco Cocotte qui a pour vocation de réduire le gaspillage grâce à l'intervention des poules a été sollicitée pour l'installation d'un poulailler. Cette association val-d'oisienne a fabriqué et installé le poulailler composé de 5 omnivores. Son entretien consistera aux suivis sanitaires et vétérinaires et aussi à une aide au compost.

Cette action s'inscrit non seulement dans un but de sensibilisation des enfants à la production de déchets au sein de leur restaurant scolaire, mais également dans un but ludique : ils profiteront de ces animaux fascinants et amusants à la fois !
Grâce à ce poulailler, une partie des déchets des restes de cantine sera détournée en nourriture pour les poules de la structure, ou sera transformée en compost. Le compost produit servira notamment à alimenter le jardin potager de l'école. Cette action de développement durable permettra également de toucher les parents au travers de leur(s) enfant(s) sur le thème de la prévention au gaspillage.

DES AVANTAGES ÉCOLOGIQUES MAIS PAS SEULEMENT...

Ce projet vise à inciter les enfants et le personnel à lutter contre le gaspillage alimentaire, montrant que par les gestes du quotidien (tri sélectif), ils deviennent des écocitoyens en agissant positivement sur la planète.
Les poules aideront à valoriser les déchets de cantine et à les diminuer tout en produisant des œufs. Ce système est donc en capacité de rendre de nombreux services écologiques et économiques.

HENRI DUNANT : VERS UNE STRUCTURE ÉCORESPONSABLE

Un projet écoresponsable se construit pas à pas; ainsi cette initiative permettra de sensibiliser aux gestes d'écocitoyenneté, éduquera à l'alimentation, apportera aux enfants un nouveau regard sur l'animal par la proximité et les sensibilisera au respect de l'environnement.

L'ÉDUCATION À L'ALIMENTATION EST LE MEILLEUR OUTIL POUR LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- Présenter et valoriser les composantes du repas
- Révéler sous quelles formes et présentations les aliments sont le plus appréciés
- Permettre un meilleur accompagnement sur la consommation des repas des enfants
- Suivi sur le gaspillage alimentaire

LES CHIFFRES

52000€
c'est l'estimation du coût du gaspillage de l'école élémentaire Henri Dunant *

150 KG
de restes, c'est le poids qu'une poule peut recycler en 1 an
***Projection sur l'année**

LE MOT DE L'ÉLUE

SÉVERINE
CAMPAGNE

ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE À LA JEUNESSE, À LA RÉUSSITE CITOYENNE ET AU PÉRISCOLAIRE

Je suis ravie que ce projet sur le développement durable, la sensibilisation au gaspillage alimentaire et l'écocitoyenneté voie le jour.
C'est notre rôle de sensibiliser les enfants au respect de l'environnement et de leur apporter un autre regard sur l'animal par sa proximité.
Les enfants, ce poulailler pédagogique c'est le vôtre !
Profitez-en pleinement et prenez soin de vos poules.

INFORMATIONS COVID-19

Sannois mag continue de vous informer au mieux en vous donnant des informations utiles et nécessaires dans ce contexte de crise sanitaire de la COVID-19 qui nous impacte tous.

CONTINUITÉ DES SERVICES MUNICIPAUX

Conformément au plan de reconfinement instauré depuis le 30 octobre dernier, les services municipaux restent ouverts aux horaires habituels.
Cependant, la circulation du virus en France et plus particulièrement dans le Val-d'Oise oblige les pouvoirs publics à observer une démarche de prudence :

- Les services municipaux restent ouverts sur rendez-vous uniquement.
- Les démarches en ligne sont à privilégier et les prises de rendez-vous se font par téléphone.
- Les permanences du maire et des élus se font uniquement par téléphone.
- Le stationnement est libre, sans limite de temps.

PLUS D'INFOS SUR LA SITUATION SANITAIRE SUR LE SITE DU GOUVERNEMENT : WWW.GOUVERNEMENT.FR

SANTÉ

QUE FAIRE EN CAS DE SYMPTÔMES DE LA COVID-19 ? COMMENT MIEUX UTILISER LES STRUCTURES DE SOINS DU TERRITOIRE ?

Les symptômes de la Covid-19 sont la toux, la fièvre, la fatigue, les maux de tête ou de gorge, les courbatures, la perte de goût ou d'odorat ou, à un stade plus avancé, les difficultés respiratoires.

Que faire en cas d'un ou plusieurs symptômes :

- Il faut s'isoler à domicile, mettre un masque, aérer les pièces et éviter les contacts.
- Il faut appeler sans délai pour avoir un avis médical soit :
  - son médecin traitant en cas de symptômes sans gravité,
  - le Samu-centre 15 en cas de signes qui inquiètent.

En l'absence de signe de gravité, votre médecin traitant pourra vous proposer une consultation (téléconsultation ou consultation physique) et une prescription éventuelle d'un test virologique (RT-PCR).

- En cas de difficulté à entrer en contact avec un médecin, vous pouvez appeler une association de médecin de garde ou le Samu-centre 15 pour connaître la liste des médecins et des laboratoires pouvant accueillir des patients suspects Covid.

Il est nécessaire d'appeler le Samu-centre 15 avant de se déplacer aux urgences : un médecin H24, 7j/7 vous conseillera pour vous orienter vers la bonne filière de soins après avoir évalué votre besoin de santé.

- **Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et/ou douleur thoracique, appeler le SAMU-centre 15 (15) ou envoyer un message au numéro d'urgence pour les sourds et malentendants (114).** Le médecin du SAMU pourra vous envoyer une ambulance et vous orienter vers un service d'urgence ou une réanimation s'il le juge nécessaire.

PLUS D'INFOS SUR LE CORONAVIRUS COVID-19 : NUMÉRO VERT 0800 130 000 - 24H/24 ET 7J/7 OU HTTPS://WWW.GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS)

COVID-19 : UN CENTRE DE DÉPISTAGE PCR A CYRANO

Un centre de dépistage Covid-19 ouvre ses portes au centre Cyrano début décembre. Ce centre a pour objectif de renforcer l'offre de tests en région Île-de-France. Vous pouvez vous y rendre sans rendez-vous, avec ou sans symptômes.
Salle de spectacle du centre Cyrano
du lundi au vendredi de 9h à 13h
Entrée : square Jules Ferry (à côté de la médiathèque)

Sur justificatif : les personnes à mobilité réduite peuvent se faire dépister à domicile au 01 39 81 39 43

JE ME PROTÈGE, JE PROTÈGE LES AUTRES

Casser les chaînes de transmission avec l'application Tous Anti Covid

L'application Tous Anti Covid, lancée par le Gouvernement, en octobre dernier, vise à faciliter l'information des personnes qui ont été en contact avec une personne testée positive à la Covid-19 et à accélérer leur prise en charge, en complément de l'action des médecins et de l'Assurance maladie.
En cela, l'application complète l'arsenal des mesures barrières déjà existantes face à la Covid-19. Son usage s'avère particulièrement utile dans des lieux ou la concentration de personnes rend le respect de la distanciation sociale difficile à mettre en œuvre.

L'INFO EN PLUS : L'APPLICATION TOUS ANTI COVID PERMET DE GÉNÉRER UNE AUTORISATION DE SORTIE EN QUELQUES SECONDES. TÉLÉCHARGEZ #TOUSANTICOVID

SYNDICAT ÉMERAUDE

Évolution du service de gestion des déchets

En raison du contexte de crise de la Covid-19 et du confinement sur cette fin d'année 2020, le syndicat Émeraude modifie le service de collecte de déchets. Ainsi, dorénavant et jusqu'à nouvel ordre, toutes les collectes du soir débutent à partir de 16h pour tout type d'habitat. Merci de sortir votre bac ou vos encombrants avant 16h.

Déchèterie du Plessis-Bouchard et conditions d'accès :

La déchèterie reste ouverte. Cette situation peut évoluer d'un jour à l'autre. Il est fortement recommandé de ne venir en déchèterie qu'en cas de réelle nécessité et de stocker le reste de vos déchets afin d'éviter une trop grosse affluence sur site.
L'ensemble des évènements extérieurs (les ateliers, les déchèteries mobiles, les collectes Demetox) a été annulé jusqu'à nouvel ordre.

CRISE SANITAIRE : SOUTIEN AU COMMERCE

La municipalité exonère une nouvelle fois ses commerçants de loyers

Au plus fort de la crise économique et sanitaire liée à la Covid-19, le maire, soutenu par ses adjoints et conseillers, avait décidé de renoncer aux loyers des commerces dont la ville est propriétaire.
Suite aux annonces gouvernementales annonçant un second confinement, la ville a souhaité renouveler l'accompagnement des commerçants de Sannois dans cette période économiquement difficile. Ainsi, la ville a, une nouvelle fois, mis en place la gratuité des baux commerciaux sur toute la durée de ce confinement.

Nouveau dispositif d'aide pour les commerçants

La municipalité sollicite les propriétaires privés afin de les inciter à réduire ou à annuler les loyers de leurs locataires. En effet, grâce à un nouveau dispositif de l'État, un crédit d'impôt de 30 % sera donné aux bailleurs qui accepteraient d'accorder au moins un mois de franchise de loyer à leurs locataires sur la période allant d'octobre à décembre 2020.

POINT DE SITUATION SANITAIRE

Depuis le 28 novembre : adaptation du confinement

- Maintien du système d'attestation dérogatoire pour les déplacements impérieux avec maintien du télétravail quand cela est possible ;
- Autorisation des activités physiques et des promenades dans un rayon de 20 km pour une durée maximale de 3h ;
- Autorisation des activités extra-scolaires en plein air ;
- Ouverture des commerces et services à domicile jusqu'à 21h dans le cadre d'un protocole sanitaire strict dont les librairies, les disquaires et les bibliothèques.

À partir du 15 décembre : fin du confinement si les conditions sanitaires le permettent (moins de 5000 contaminations par jour)

- Fin des attestations et déplacements entre régions autorisés ;
- Instauration d'un couvre-feu de 21h à 7h du matin à l'exception des réveillons du 24 et 31 décembre ;
- Réouverture des salles de cinéma, théâtres et musées ;
- Reprise des activités extra-scolaires en intérieur ;
- Interdiction des rassemblements sur la voie publique.

À partir du 20 janvier : nouvelles ouvertures si les conditions sanitaires le permettent

- Ouverture des salles de sport et des restaurants ;
- Reprise des cours en présentiel pour les lycées et si les conditions sanitaires se maintiennent, reprise des cours en présentiel dans les universités 15 jours plus tard ;
- Possible réouverture des stations de ski courant janvier.

Les déplacements restent interdits au moins jusqu'au 15 décembre sauf dans les cas stipulés sur l'attestation de déplacement dérogatoire.
Des attestations permanentes seront proposées pour les déplacements domicile-travail et pour amener les enfants à l'école.
Pour les autres motifs, les attestations individuelles seront à remplir à chaque déplacement.
Une amende forfaitaire de 135 € sera appliquée en cas de non-respect du confinement.

PLUS D'INFOS : WWW.GOUVERNEMENT.FR

EMB

Suite aux dernières annonces gouvernementales, l'EMB a fermé ses portes au public depuis le 30 octobre dernier et ce jusqu'à nouvel ordre. Les événements prévus jusqu'à la fin de l'année 2020 ne seront pas maintenus. Les modalités de remboursement seront communiquées très prochainement.
Souhaitant pouvoir vous accueillir dès que possible, l'EMB continuera de travailler à la reprogrammation des concerts impactés et à la programmation de nouveaux artistes.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE INTERNET
HTTPS://EMB-SANNOIS.ORG

MÉDIATHÈQUE
INTERCOMMUNALE ANDRÉ CANCELIER

Suite aux annonces gouvernementales, la médiathèque a rouvert ses portes et vous accueille dans le respect des règles sanitaires imposées.
Toutefois, les animations programmées en décembre sont annulées.
Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'équipe de la médiathèque.

© Val Parisis

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE
ANDRÉ CANCELIER
SQUARE JULES FERRY - TÉL. 01 39 81 80 17
PLUS D'INFOS: WWW.VALPARISIS.FR

COVID-19 - ÉVÉNEMENTS CULTURELS ANNULÉS ET REMBOURSEMENT

En raison de l'épidémie de la Covid-19 et dans le respect des consignes gouvernementales, l'ensemble de la programmation culturelle du mois de novembre et décembre est annulé. Cela concerne les spectacles programmés au centre Cyrano, à la maison des loisirs et des arts ou hors les murs.
Le service culturel travaille à la reprogrammation des dates annulées et vous serez prochainement informés des dates de report.
Les billets des spectacles annulés resteront valables en cas de report de date.
Vous pouvez également effectuer une demande de remboursement selon les modalités suivantes, sans vous déplacer en mairie :

- **Par email** si les places ont été achetées auprès du service culturel : faire une demande de remboursement, fournir un RIB et la souche des billets (pour ceux qui n'ont pas acheté via la billetterie en ligne). Demande par email via l'adresse culture@sannois.fr
  Une fois traité, les remboursements se feront uniquement par virement bancaire. La situation étant exceptionnelle, les délais de remboursements seront allongés. Nous vous remercions de votre compréhension.
- **Auprès de Meyclub** si les places ont été achetées directement sur leur site.

MAISON DES LOISIRS ET DES ARTS

LE SCULPTEUR GILLES GRUPE
EN RÉSIDENCE À LA MLA JUSQU'EN MARS 2021

La MLA accueille en résidence l'artiste Gilles Grupe, sculpteur sannoisien depuis plus de 12 ans.
Il participe activement au développement de l'association des Beaux-Arts de Sannois et il est souvent mis à l'honneur lors du salon d'automne de Sannois.

Son travail

À partir de matériaux de récupération, Gilles Grupe façonne la terre, le bois et le métal pour créer des personnages hybrides, des animaux et des objets surprenants. Toujours inspiré par la nature et ses mythes, il se fie à son instinct qui le guide dans ses gestes.

En résidence à la MLA

Il poursuivra son processus de recherche et de création et proposera au public de découvrir ses œuvres lors d'une restitution qui prendra la forme d'une exposition en mars prochain.
Ayant à cœur la transmission et la médiation autour de sa démarche artistique, l'artiste proposera également des stages d'initiation à la technique de la sculpture.

MAISON DES LOISIRS ET DES ARTS - 24, RUE VICTOR BASCH - 01 34 11 30 78
MLA.SANNOIS@WANADOO.FR

L'OSS TENNIS-SQUASH-BADMINTON-PADEL : LES SPORTS DE RAQUETTES À L'HONNEUR !

Tennis, squash, badminton et padel : il y en a pour tous les goûts, à l'OSS, pour les amateurs de sports de raquettes !

Centre sportif créé en 1989, l'Omnia sport Sannois ne comptait alors qu'une section tennis et proposait 2 courts couverts, 2 courts extérieurs, un club house, des vestiaires et un logement de fonction. Depuis, le club s'est étoffé avec, en 1999, la construction de 3 courts de squash et 2 courts de badminton et s'est développé progressivement. Aujourd'hui, le club propose 10 courts de tennis dont 6 couverts (8 en hiver), 7 courts de squash, 2 courts de badminton, 1 court de padel extérieur éclairé, un espace cardio training/musculation, un club house avec bar, un pro shop, des vestiaires hommes et femmes avec sauna et un logement de fonction ; tout cela avec un accueil permanent, ce qui en fait un complexe sportif unique dans notre région !

Le club est la première association du Val-d'Oise en nombre de licenciés avec environ, chaque année, 1500 adhérents dont 500 jeunes de 4 à 18 ans.

Les performances sportives sont excellentes. En tennis, l'équipe 1ère masculine fait partie des 24 meilleurs clubs français en évoluant en championnat de France par équipes Pro B. L'équipe 1ère féminine évolue en championnat de France National 1 et 40 enfants font partie du centre d'entraînement compétition.

En squash, les deux équipes seniors sont au niveau régional. De belles réussites dues, aussi, à la qualité de l'enseignement prodigué par les 10 moniteurs professionnels, tous sports confondus. Stéphane Collen, directeur général du centre, est, d'ailleurs, le coach de l'équipe 1ère masculine et féminine.

Depuis 2014, le club a développé l'activité padel et a, en cours, un projet d'agrandissement avec la création de 2 courts de padel couverts. Le badminton sera également étendu avec la création de 3 courts supplémentaires.

Avec un accueil 7j/7, l'OSS tennis-squash-badminton-padel se veut, avant tout, un club convivial et dynamique, vigilant à la qualité de l'accueil et de l'enseignement, qu'il soit de loisir ou de compétition, afin que chacun y trouve sa place.

OSS TENNIS-SQUASH-BADMINTON-PADEL
CHEMIN DES LUZERNES - 01 34 10 98 42
OSSTENNIS@WANADOO.FR
OUVERT EN SEMAINE DE 8H À 23H
WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS DE 8H À 20H

LE CAC SANNOIS : CINÉMA ET VIDÉO COMME DES PROS

Vous êtes un passionné de vidéo, toujours prêts à filmer vos voyages et les évènements familiaux ? Vous aimez le cinéma et rêvez d'apprendre les secrets d'un montage de film ? Alors, le Centre audiovisuel et cinématographique de Sannois est fait pour vous !

Créé en 1948, le CAC Sannois reste toujours actif, regroupant une vingtaine d'amateurs du 7ème art et de vidéo. L'association permet de se perfectionner et de maîtriser les techniques de montage. Elle peut mettre à disposition de ses adhérents du matériel (prise de vue, prise de son, éclairage, stations de montage) et des formateurs. Le but est que chacun puisse ensuite devenir autonome et maîtrise l'expression de sa créativité.

Le CAC Sannois organise aussi des séances techniques, deux fois par mois, au cours desquelles on peut amener ses propres films et échanger analyses et conseils. Ces séances sont aussi l'occasion de débats, d'exposés et de formations pratiques.

L'association participe à divers concours régionaux et nationaux dont celui organisé par la Fédération nationale de cinéma et de vidéo amateur au cours duquel elle a été primée. Elle a également participé à quatre reprises au *48h Film Project*, concours qui consiste à réaliser un film en 48 heures, auquel participent 15 pays.

Récemment, le CAC Sannois a organisé la 2ème édition du festival de films courts *Les Moulins d'or** qui a réuni des films de grande qualité.

Le CAC Sannois réalise également des captations de divers spectacles en multi-caméras, des courts-métrages, des clips, des fictions et des documentaires. Il couvre aussi certaines manifestations de la ville de Sannois. Alors, si le montage de films personnels vous donne des ailes ou si vous avez une âme de réalisateur, rejoignez le CAC Sannois !

CAC SANNOIS - 8, RUE FRANÇOIS PRAT
(PERMANENCE LE MERCREDI DE 14H30 À 17H)
01 39 80 15 12 - HTTP///VIDEO95CACS.FR
*PALMARÈS À VOIR OU À REVOIR SUR LE SITE

Michel Bodin, président du CAC Sannois (à droite), et Philippe Malouet, vice-président

LA VOIX DES QUARTIERS

Désireuse d'offrir un espace d'écoute et de dialogue aux Sannoisiens qui souhaitent s'investir dans la vie de la commune, la ville relance les conseils de quartier en 2021. Les candidatures sont ouvertes !

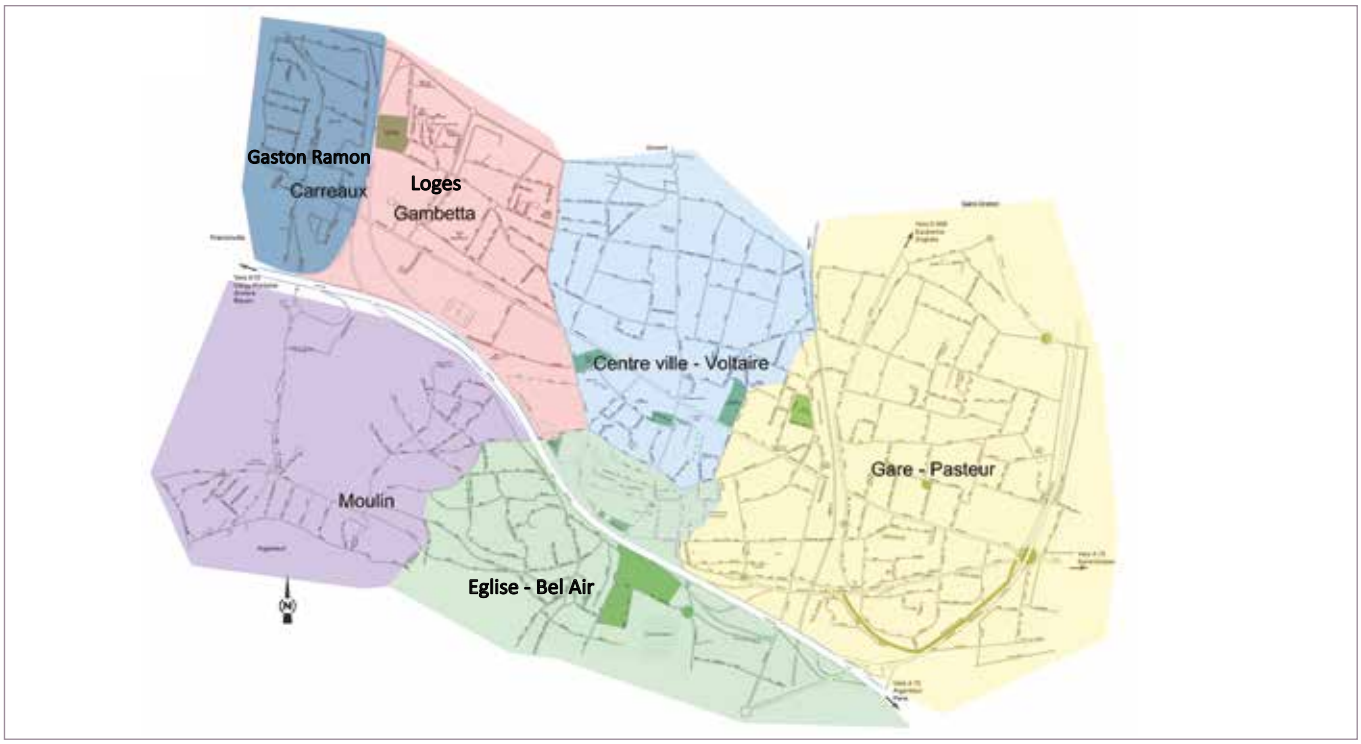

En tant qu'habitant et citoyen, vous vous sentez concerné par la vie à Sannois et, plus particulièrement, par celle de votre quartier… Et si vous veniez prendre part aux prochains conseils de quartier ? Relancées par la municipalité, ces instances consultatives visent à permettre aux habitants de s'exprimer et d'échanger sur des sujets liés à la vie quotidienne du quartier (environnement, cadre de vie, voirie, sécurité, vie sociale, éducation à la citoyenneté…). Elles constituent également un espace d'information et de consultation sur des projets de la municipalité et de l'intercommunalité. Leurs membres participent aussi à l'amélioration de leur quartier en proposant et en élaborant eux-mêmes des projets en lien avec les élus et les services municipaux. Enfin, les conseils de quartier sont des lieux de solidarité et de convivialité permettant aux Sannoisiens de se rencontrer et de tisser des liens sociaux. « *Notre ambition est de renforcer le lien entre élus et citoyens, mettre en place des outils permettant un vrai dialogue et un échange constructif, écouter et prendre en compte l'avis et les propositions des femmes et des hommes qui vivent et agissent dans leur quartier* » souligne Gabriel Boulignac, conseiller municipal délégué à la démocratie locale et participative.

6 CONSEILS DE QUARTIER D'ENVIRON 25 MEMBRES

Au total, six conseils de quartier seront créés : Moulin, Les Carreaux / Gaston Ramon, Centre-Ville / Voltaire, Loges / Gambetta, Pasteur / Gare et Église / Bel Air. Afin d'assurer leur diversité et leur représentativité, chaque conseil de quartier sera constitué d'un collège « habitants » d'une vingtaine de membres, d'un collège « jeunesse » avec trois places réservées aux 16-25 ans et enfin d'un collège « socio-économique » composé de trois membres issus du tissu économique ou associatif local.

Élus pour deux ans, les conseillers de quartier seront amenés à se réunir au moins trois fois par an lors de séances à huis clos. Des rendez-vous intermédiaires pourront également être organisés entre les membres afin de préparer le prochain conseil ou constituer des ateliers de travail thématique. Enfin, une réunion publique, accessible à tous les habitants du quartier, se déroulera une fois par an afin de présenter le bilan des actions et des réflexions menées par chaque conseil de quartier.

COMMENT DEVENIR MEMBRE ?

Pour participer, rien de plus de simple ! Vous devez habiter Sannois, être âgé de plus de 16 ans (les mineurs devront présenter une autorisation parentale) et ne pas disposer de mandats d'élu (municipaux, départementaux, régionaux, nationaux ou européens). Envoyez votre candidature avant le 31 janvier 2021 en remplissant le coupon disponible dans les accueils ville et sur le site www.ville-sannois.fr

RETROUVEZ LE RÈGLEMENT COMPLET DES CONSEILS DE QUARTIER SUR WWW.VILLE-SANNOIS.FR

LE MOT DE L'ÉLU

GABRIEL
BOULIGNAC

CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ À LA DÉMOCRATIE LOCALE ET PARTICIPATIVE

Je suis honoré et fier d'avoir, dans le cadre de ma délégation, la responsabilité de relancer les conseils de quartier pour notre ville. La relation avec les habitants est centrale dans une démocratie de proximité et c'est en travaillant conjointement et dans la bienveillance que nous réussirons à améliorer le bien vivre pour tous. Je crois beaucoup en la réussite de ce projet et je suis intimement convaincu que nous pouvons le mettre en œuvre de façon constructive avec tous les Sannoisiens.

VAL PARISIS EMPLOI S'INSTALLE DANS LA GARE D'ERMONT - EAUBONNE

Le 1er décembre, Val Parisis Emploi s'installe dans un nouvel espace, au sein du bâtiment voyageurs de la gare d'Ermont-Eaubonne.

Un déménagement au cœur d'un quartier en plein renouveau

Sa nouvelle localisation dans un bâtiment plus fonctionnel, à proximité immédiate des commerces et de la maison de services au public, permettra d'assurer une présence plus dynamique et un ancrage territorial plus affirmé au cœur d'un quartier mixte, tertiaire et résidentiel, symbole d'un renouvellement urbain réussi.

Des services sur-mesure pour les bénéficiaires

Animé par deux conseillères, l'espace Val Parisis Emploi en gare d'Ermont-Eaubonne accueillera en semaine **les habitants d'Ermont, Sannois et Eaubonne** en recherche d'emploi, de reconversion professionnelle ou de formation, mais également les entreprises qui recrutent. Ce nouvel espace proposera également des services en direction des jeunes avec la présence de la mission locale de la vallée de Montmorency. Val Parisis Emploi y proposera différents services gratuits dont l'accompagnement et le suivi individualisés des personnes, la mise à disposition de matériels informatiques, l'organisation d'ateliers de préparation aux entretiens d'embauche et de recherche d'emploi en ligne.

PLUS D'INFOS : EMPLOI.VALPARISIS.FR
OU PAR TÉL. AU 01 34 44 82 60

SENIORS

ACCUEIL SANNOISIEN

RENSEIGNEMENTS : 15, AVENUE DAMIETTE
OU AU 01 34 10 69 72
OU SUR ACCUEIL.SANNOISIEN@ORANGE.FR
PERMANENCES LES MARDIS ET JEUDIS DE 9H30 À 11H30.

LES VACANCES DE LA VIE

POUR TOUT RENSEIGNEMENT : FRANCIS GRAVELAT (PRÉSIDENT) AU 01 30 25 22 40 OU 06 22 96 57 94
OU CONNECTEZ-VOUS
HTTP://WWW.VACANCESDELAVIE.ORG/ HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/LESVACANCESDELAVIE/
PERMANENCE TOUS LES JEUDIS DE 15H À 18H
À LA BRASSERIE « LE MOULIN À CAFÉ »
66, BD CHARLES DE GAULLE

LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ PROCHES DE CHEZ VOUS

Une nouvelle application a été développée par les services de la Communauté d'agglomération Val Parisis permettant de localiser les professionnels de santé, généralistes et spécialistes, sur les 15 communes du territoire intercommunal. En procédant à une recherche par adresse ou par nom du professionnel de santé, les internautes ont accès à toutes les informations pratiques nécessaires pour prendre rendez-vous en ligne ou par téléphone.

PLUS D'INFOS : WWW.VALPARISIS.FR / LIEN VERS LA CARTOGRAPHIE HTTPS://BIT.LY/36UJTHQ

HOMMAGE À DANIEL BIDAULT
Emblématique directeur sportif de l'Entente Sannois/Saint-Gratien

Ancien dirigeant du SIVOM de Sannois/Saint-Gratien et directeur sportif de l'ESSG, Daniel Bidault est décédé en novembre dernier, à l'âge de 72 ans.

Avant d'occuper des fonctions de directeur du SIVOM Sannois/Saint-Gratien, Daniel Bidault avait eu une belle carrière sportive : après avoir été stagiaire pro au Red-Star, il fit le choix de signer dans les années 70 au FC St Leu où il resta joueur et devint directeur sportif de ce même club jusqu'en 1995. Puis, il prit des responsabilités professionnelles au SIVOM Sannois/Saint Gratien ainsi qu'au club de l'Entente de Sannois/Saint-Gratien dont il devint le directeur sportif jusqu'en 2010 avant de partir pour un repos bien mérité sur l'Île d'Oléron où il résidait depuis.

« *J'ai souvent conversé avec Daniel quand il était directeur du SIVOM. Il avait une vision juste et saine du football amateur. C'était un grand monsieur, de ceux qui restent simples dans les mots et efficaces dans l'action avec toujours la touche d'humanité qui a fait la réussite des hommes et femmes qui l'entouraient. Un grand monsieur !* » se souvient Bernard Jamet, maire de Sannois.

La municipalité adresse ses plus sincères condoléances à sa famille et ses proches, ainsi qu'aux clubs que Daniel Bidault aura marqué par son empreinte.

Daniel Bidault avait 72 ans. Il avait été un des acteurs de la fondation de l'Entente Sannois/Saint-Gratien. ©Sivom

COUCHER DE SOLEIL DEPUIS LE MOULIN
Photo prise par Marina Cassin en novembre

Vous avez l'âme d'un artiste, vous pouvez nous transmettre vos plus belles photos de Sannois.
Pour cela, n'hésitez pas à nous adresser vos clichés en haute définition (1 Mo minimum) pour publication dans le *Sannois mag* ou diffusion sur notre page Facebook.
Courriel : *communication@sannois. fr*

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ÉLUS
Permanences le jeudi
De 17h à 18h30 // Sur rendez-vous
au 01 39 98 21 48 // 01 39 98 21 14 (uniquement le matin)

LES ÉLUS

MONSIEUR LE MAIRE
Bernard JAMET
Vice-président de la Communauté d'agglomération Val Parisis

LES ADJOINTS AU MAIRE

Claude WILLIOT
1er adjoint au maire
délégué aux travaux, à la voirie

Célia JACQUET-LÉGER
2e adjointe au maire
déléguée à la famille, à l'action sociale, au handicap, à l'accessibilité et à la santé
Conseillère communautaire

Laurent GORZA
3e adjoint au maire
délégué à la culture et à la valorisation du patrimoine
Conseiller communautaire

Laurence TROUZIER-ÉVÊQUE
4e adjointe au maire
déléguée à la sécurité, à la tranquillité publique et la prévention, à la circulation, au stationnement, au transport et aux affaires juridiques
Conseillère communautaire

Nicolas FLAMENT
5e adjoint au maire
délégué à la communication, à la technologie de l'information et du numérique et au développement économique

Nasséra ABDELOUHAB
6e adjointe au maire
déléguée à la population et aux finances

Daniel PORTIER
7e adjoint au maire
délégué au personnel communal, au sport et à la gestion des salles
Conseiller communautaire

Séverine CAMPAGNE
8e adjointe au maire
déléguée à la jeunesse, à la réussite citoyenne et au périscolaire

Frédéric PURGAL
9e adjoint au maire
délégué à la transition écologique
Conseiller communautaire

Marie-Claude BRULÉ
10e adjointe au maire
déléguée à l'éducation, à la restauration scolaire et à l'innovation pédagogique

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Nathalie CAPBLANC
1ère conseillère municipale
déléguée à l'habitat, aux relations avec les bailleurs et à la politique de la ville
Conseillère communautaire

François FABRE
2e conseiller municipal
délégué à la gestion des déchets et au développement durable

Martine AUBIN
3e conseillère municipale
déléguée à la lutte contre les discriminations et aux seniors

Daniel GUEUDIN
4e conseiller municipal
délégué aux commerces, aux commémorations, aux associations patriotiques et aux cultes

Évelyne FAUCONNIER
5e conseillère municipale
déléguée au cadre de vie de la ville

Gabriel BOULIGNAC
6e conseiller municipal
délégué à la démocratie locale et participative

Agnès RICARD
7e conseillère municipale
déléguée à la santé

Liliane HELT
8e conseillère municipale
déléguée aux collectifs citoyens autour du développement durable

Esaïe SAGBOHAN
9e conseiller municipal
délégué à la solidarité

SI VOUS NE RECEVEZ PAS VOTRE SANNOIS MAG NORMALEMENT
Contactez la société Champar au n° vert gratuit : 0800 07 12 50.

HORAIRES DE LA MAIRIE

HÔTEL DE VILLE
Place du Général Leclerc
BP 60088
95111 SANNOIS Cedex
Tél. : 01 39 98 20 00
Fax : 01 39 98 20 59

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
Samedi de 8 h 30 à 12 h

Fermé le mardi après-midi

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance publique du conseil municipal se tiendra **le jeudi 17 décembre à 20h.**
Centre Cyrano

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La prochaine séance publique du conseil communautaire se tiendra **le lundi 7 décembre à 20h**
Gymnase des Beauregards - Herblay-sur-Seine

NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez d'emménager à Sannois ? Faites-vous connaître auprès de nos services pour pouvoir assister à notre journée d'accueil.

Contactez le cabinet du maire sur cabinet.du.maire@sannois.fr

PHARMACIES DE GARDE

Après 20h, se rendre au commissariat principal à Ermont (201, rue Jean Richepin - Tél. 01 30 72 66 66) avec l'ordonnance du jour et une pièce d'identité.
Les dimanches et jours fériés, le nom des pharmacies de garde est inscrit sur la vitrine de toutes les pharmacies.

NUMÉROS UTILES

SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18
Numéro d'urgence européen	112
SOS Médecins	01 30 40 12 12
SOS Amitié	01 42 96 26 26
SOS Vétérinaires	08 36 68 99 33
Centre antipoison	01 40 05 48 48
Police municipale	01 39 81 48 88
Police nationale	01 70 29 21 50
Violences conjugales	3919
Enfance en danger	119

LA MAIRIE RECRUTE

Retrouvez toutes les offres d'emploi de la ville de Sannois sur la page d'accueil du site *www.ville-sannois.fr*

SANNOIS ENSEMBLE

Dans un contexte national de menace terroriste et de délinquance, sans doute renforcé par la crise sanitaire que nous traversons, nos forces de sécurité, tant municipales que nationales, doivent bénéficier de notre reconnaissance et de moyens pour agir.

Ainsi, nos agents de la police municipale viennent d'être équipés d'armes létales et nous cherchons à augmenter son effectif, malgré les difficultés de recrutement.

De même, la police intercommunale verra le renforcement progressif de ses effectifs jusqu'en 2025.

Nous nous battons au quotidien pour que la sécurité, qui est d'abord de la compétence de l'état, soit assurée. Néanmoins, nous attendons des réponses judiciaires. Les troubles à la tranquillité publique et la petite délinquance se sont développés car faute de répression pénale, une forme d'impunité s'est installée. L'autorité judiciaire doit être impérativement rétablie. Elle est indissociable des missions de sécurité publique.

Nous devons aussi lutter contre les incivilités liées à la propreté et à l'environnement qui restent, au regard de la loi, des infractions. Celles-ci,encore trop fréquentes, ont des conséquences négatives sur le cadre de vie, l'attractivité et les finances de la ville et participent aussi à un ressenti d'insécurité.

Notre volonté politique est d'assurer, pour tous les Sannoisiennes et Sannoisiens, la tranquillité et la sécurité, éléments indispensables à la qualité de vie dans notre ville.

Ne lâchons rien, la sécurité n'est pas qu'une affaire de police et de justice, c'est l'affaire de tous, de nous tous !

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et de vos proches.

Laurence TROUZIER-ÉVÊQUE
Adjointe au maire déléguée à la sécurité, à la tranquillité publique et à la prévention, à la circulation, au stationnement, aux transports et aux affaires juridiques

À L'UNISSON, SANNOIS AU CŒUR

De l'attentisme de l'équipe municipale… aux attentes des Sannoisiens
La crise sanitaire actuelle et ce 2nd confinement, acté par E. Macron, le 27/10/20 marque cette fin d'année.
Nous aurions pu penser que, forte d'une première expérience, l'équipe Jamet se serait affairée à soutenir les habitants et ainsi répondre à leurs attentes.
Alors que certaines communes accompagnent les plus fragiles et les personnes isolées, à Sannois, l'édile se contente d'attendre que l'épisode touche à sa fin. Quel mauvais casting !

Rappelons nous cependant que ? pendant la dernière période électorale et 1er confinement, l'équipe du maire en place, était très active, et venait même vous livrer des masques à la gare…
Nous apercevions même de belles plumes bleues courir le boulevard Charles de Gaulle, en quête de voix…

Aujourd'hui, élus, où sont ils ?

Les commerces fermés, sans soutien de la municipalité ;
Un « *pauvre* » courrier collectif et impersonnel, pas très engagé pour Sannois ;
Les familles laissées à l'abandon sans moyen de garde ;
Le périscolaire chahuté et KO dans certains quartiers ;
Les informations discordantes ;
La considération du maire pour le télétravail ;
Telle est la vision de Sannois Ensemble… par le maire en place.
Heureusement maintenant la ville de Sannois a son Instagram… Une vraie priorité…

Ne nous laissons pas emporter par cette vague d'atten-mu-tisme et soyons solidaires.

Prenons soin de nos proches, nos voisins. Avec cœur et raison.

Yasmina MAÏDI
Manuel LEGUEIL
François LAMARCHE
Benoît ZAMBUJO
Nicolas PONCHEL
Vos Élus Sannois au Cœur

LA GAUCHE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

DÉFENDONS LA LAÏCITÉ

Samuel Paty a été assassiné parce qu'il enseignait des préceptes de liberté comme tous les enseignants que nous saluons. Nous nous associons aux hommages rendus à cette victime du terrorisme islamique. De tels actes fascistes sont inadmissibles.

Au nom d'une religion, les terroristes cherchent à poser les fondements d'une guerre civile et religieuse, opposant la communauté des croyants à celle de la nation. Cet islamisme radical n'a rien à voir avec la communauté musulmane pas plus qu'avec l'islam.

Jean Jaurès, en 1904, concernant l'éducation au cœur du pacte laïque, s'exprimait ainsi : « la démocratie a le devoir d'éduquer l'enfance ; et l'enfance a le droit d'être éduquée selon les principes mêmes qui assureront plus tard la liberté de l'homme ; Il n'appartient à personne, ou particulier, ou famille, ou congrégation, de s'interposer entre ce devoir de la nation et ce droit de l'enfant ».

Sous l'impulsion d'Aristide Briand la loi sur la laïcité atteste que la République assure la liberté de conscience mais ne reconnaît, ni ne salarie ni ne subventionne aucun culte. Est-ce le cas aujourd'hui ou 20 % des écoliers, collégiens et lycéens étudient dans des établissements essentiellement confessionnels ?

Pour défendre la neutralité de l'École Publique, sa qualité d'éducation, sa vocation universelle, la République doit la protéger et la soutenir en la dotant de moyens suffisant à la hauteur de son rôle émancipateur.

Combattre l'obscurantisme, d'où qu'il vienne, dont celui qui conduit au terrorisme est d'une extrême urgence. L'État ne doit pas être le tuteur des cultes mais par sa neutralité doit faire respecter la laïcité. Il aura notre soutien.

Gilles HEURFIN, Leïla ADDOU
Conseillers municipaux

TONY MORENAS
COIFFEUR VISAGISTE

Ouvert tous les jours du mardi au samedi
Fermeture le lundi
Nocturne les jeudis et vendredis jusqu'à 20h

01 34 10 15 15
4, boulevard Charles de Gaulles - 95110 SANNOIS
Tony Morenas coiffeur visagiste / Tony Morenas Coiffure
www.tonymorenas-coiffeurvisagiste.fr

NOUVEAU TOKYO SAKURA

PREMIER RESTAURANT JAPONAIS DE VAL D'OISE
DE TYPE COMPTOIR TOURNANT

Tél : 01 34 13 81 41
www.nvtokyosakura.com
92 rue du général Leclerc
95130 Franconville la garenne
Ouvert 7j/7 - 12h-14h30 et 18h30-22h30

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Chez Agnès et Patrick

BRASSERIE Le Moulin à café
BRASSERIE & CUISINE TRADITIONNELLE

DU MARDI AU DIMANCHE
Mardi et mercredi de 7h à 21h (petit déjeuner, déjeuner)
Jeudi au samedi de 7h à 23h30 (petit déjeuner, déjeuner et dîner)
Dimanche de 8h30 à 16h (petit déjeuner et déjeuner)
Les déjeuners de 11h45 à 14h45 / Les dîners à partir de 19h

66 boulevard Charles de Gaulle
95110 SANNOIS - 01 34 11 99 75

Benoit LEMOGNE

DIPLÔMÉ NOTAIRE,
15 ANS D'EXPERTISE JUDICIAIRE,
FORMÉ AUX ASPECTS
PSYCHO-AFFECTIFS DES SÉPARATIONS.

« Vous redoutez une séparation difficile, réussissez-la grâce à un accompagnement à la fois psycho-affectif et juridique/patrimonial. »

Surmonter, Comprendre, Agir

Divorce Consulting

14 rue d'Ermont - 95210 SAINT-GRATIEN

www.divorce-consulting.fr
benoit.lemogne@divorce-consulting.fr
09 51 55 41 88

CHAMBRE FUNÉRAIRE
LIMITE ST GRATIEN / ARGENTEUIL

Les Pompes Funèbres Calas vous accueillent face au cimetière d'Orgemont
47, rue de Maully 95100 Argenteuil

Assistance décès 24h/24
01 34 10 34 12
www.pompes-funebres-calas.fr

CALAS *Pompes Funèbres - Marbrerie*
de Père en Fils depuis 1956

La municipalité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

SANNOIS
www.ville-sannois.fr

Création : ville de Sannois - Novembre 2020